

# Déclaration Préalable

CSEE 24 oct 2024

Madame La Présidente,  
Mesdames et Messieurs les élus, et représentants de la direction.

Lors de nos déclarations préalables de mai 2024 et de septembre dernier, nous nous alarmions de la montée de la violence sociale dans l'entreprise, qui nous rappelait les sinistres années Lombard. Nous redoutions alors l'apparition de drames parmi les salariés soumis à une pression croissante, et nos votes en ont très souvent été le reflet.

Partout sur le territoire, dans toutes les DO, la CFE-CGC a alerté les instances CSSCT et CSE des risques de suicides. Hélas, ces alertes n'ont suscité aucune réaction notable de la part de la direction.

Malheureusement, nos craintes étaient fondées : rien que pour le mois d'octobre, 4 collègues sont passés à l'acte, à DTSI et OBS ;

Ces drames ne représentent que la partie émergée de l'immense iceberg du mal-être chez Orange. La direction ne peut ignorer le grand nombre de courriers de salariés menaçant de se suicider, les collègues qui s'effondrent physiquement ou mentalement, ceux en arrêt maladie, en burn-out, et ceux qui éclatent en sanglots lorsque leurs nerfs lâchent.

La médecine du travail évoque régulièrement ces signaux faibles, et désormais, ces signaux forts, dans ses rapports annuels.

Il est impératif que la direction cesse de se voiler la face en rejetant la faute sur le climat anxiogène de l'actualité, certes marquée par les guerres, les attentats et l'inflation. Non, les racines du mal-être des salariés d'Orange se trouvent au sein même de l'entreprise.

Les réorganisations menées à marche forcée dans toutes les DO et les directions métiers, des projets comme « Libellule » à 807, en passant par le plan de départs volontaires chez OBS, ont des effets délétères qui poussent certains salariés vers l'irréparable.

Face à cette situation, au niveau national, la CFE-CGC a décidé de réactiver un outil précieux, développé lors de la crise sociale de 2009 : l'Observatoire du Stress. La CFE-CGC a fait pression également pour le rétablissement le plus tôt possible de « L'enquête triennale sur les conditions de travail et le stress » qui a été a reporté sine die par le DRH Vincent Lecerf.

Nous, élus CFE-CGC de la DOGSO, resterons vigilants et en alerte face à toutes les situations qui pourraient se présenter. Nous demanderons à chaque fois une expertise légale ce qui permettra de factueliser ces événements et d'en analyser les causes afin de travailler des plans de prévention.

Mme la Présidente et Directrice d'Orange Grand Sud-Ouest : de votre côté, quelles sont les actions de prévention que vous avez mises en place ou que vous comptez déclencher ? Nous avons bien entendu vos intentions lors de votre conclusion du CSE extraordinaire d'octobre : Détection des signaux faibles, qui seront intégrés au programme managérial 2025 si j'ai bien compris ;

Est-ce tout ? Il est urgent d'agir, car un événement tragique peut arriver à tout moment, et pas seulement chez les autres.

Merci de votre écoute